



COMMISSION CLIMAT DU BASSIN DU CONGO

COORDINATION TECHNIQUE

REUNION DES MINISTRES DE LA COMMISSION CLIMAT DU BASSIN DU CONGO ET DU FONDS BLEU POUR LE BASSIN DU CONGO

TERMES DE REFERENCE

1. Contexte et justification

Au cours de leur deuxième sommet tenu par visioconférence le 30 septembre 2021, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Commission Climat du Bassin du Congo (CCBC) et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (F2BC) ont approuvé le plan d'investissement, le mécanisme financier et le schéma de gouvernance du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo. Ils ont également approuvé le choix de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), qui, à l'issue d'un long processus de sélection, a été chargée d'héberger la ligne de financement Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

A l'image du Fonds Amazonien et de Tropical Asia Forest Fund, respectivement en Amazonie et en Asie du Sud Est, le bassin du Congo dispose désormais d'un outil de coopération financière entre les Etats d'une part et entre les Etats et les Partenaires Techniques et Financiers d'autre part. Ce qui constitue une avancée dans la construction de la finance climatique dans le bassin du Congo.

La procédure de recrutement devant se poursuivre avec la phase de négociation et de contractualisation, une convention de gestion doit dès lors être signée entre la BDEAC et la CCBC dont le Fonds Bleu est l'outil financier.

Cependant, certains préalables juridiques devront être observés notamment l'adoption des Statuts de la Commission Climat du Bassin du Congo précisant les attributions et modalités d'organisation et de fonctionnement de la CCBC, conformément à l'article 5 du Protocole qui l'institut et qui précise que « Le Conseil des Ministres de la Commission Climat du Bassin du Congo établit les statuts et le règlement intérieur fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement de la Commission ».



Par ailleurs, plusieurs déclarations de financement ont été faites en faveur de la sous-région d'Afrique centrale en marge de la 26^{ème} Conférence des Parties (CoP26) à la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements Climatiques (CCNUCC).

Une de ces déclarations intéresse particulièrement la Commission Climat du Bassin du Congo (CCBC) et le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (F2BC): l'annonce de 11 pays industrialisés et organisations internationales d'un financement 1,5 milliards USD en soutien aux pays du bassin du Congo pour la protection des forêts, des tourbières ainsi que d'autres réserves de carbone essentielles pour la planète.

A l'approche de la CoP 27 prévue en Egypte, un échange est nécessaire entre les Ministres de la CCBC quant aux modalités de mise à disposition de ce financement annoncé, en tenant compte de l'univers politique, institutionnel, organisationnel et financier d'une part et le cadre de coopération entre les Etats et les Partenaires Techniques et Financiers.

De même, Son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République du Congo, Président de la CCBC, avait demandé à son Excellence Madame Louise MUSHIKIWOBO, Secrétaire Générale de la Francophonie, à l'occasion de sa visite du 24 au 27 octobre 2020 en République du Congo, d'être la « Marraine » de la CCBC et F2BC, ce qu'elle avait accepté. Les actions menées depuis lors par la Francophonie dans ce cadre et celles projetées, méritent d'être portées à l'attention des Ministres de la CCBC.

De plus le 5 mars 2022, la Commission Climat du Bassin du Congo et la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) ont conclu un Mémoire portant sur la séquestration et la compensation carbone dans les Etats membres du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo. Ce Mémoire ainsi que le niveau de sa mise en œuvre doivent également être présentés aux Ministres de la CCBC.

Enfin, l'occasion de la réunion des Ministres de la CCBC est idoine pour rappeler à ces derniers les obligations de leurs pays envers l'institution, chacun en ce qui le concerne, notamment :

- la signature du Mémoire d'entente portant création du F2BC ;
- la ratification du Protocole instituant la CCBC ;
- l'acquittement de la somme de 370 000 USD pour la mise en place de l'unité de démarrage du F2BC ;
- l'endossement de la requête readiness Fonds Bleu pour le Bassin du Congo soumis au Fonds Vert pour le Climat ;
- la désignation d'un Point focal Fonds Bleu pour le Bassin du Congo au sein de chaque Ministère ayant en charge la question relative à la CCBC et au F2BC.



Ces actions s'inscrivent dans le cadre de l'accélération de l'opérationnalisation de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, conformément aux recommandations du 1^{er} Sommet des Chefs d'Etat de la CCBC et du F2BC du 29 avril 2018.

2. Objectifs

L'objectif général de la réunion est de solliciter des Ministres de la CCBC l'examen et l'adoption du projet des Statuts de la CCBC d'une part et, de leur présenter les avancées dans la mise en œuvre des activités de la CCBC d'autre part.

Il s'agira précisément de :

- examiner et adopter le projet de Statuts de la CCBC ;
- échanger sur la question du financement de 1,5 milliards de dollars annoncé à Glasgow afin d'identifier des actions à mener pour la mise à disposition de ces fonds ;
- informer sur les actions de la Francophonie en faveur de la CCBC et du F2BC ;
- informer sur le Mémoire portant sur la séquestration et la compensation carbone dans les Etats membres du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo signé entre la Commission Climat du Bassin du Congo et la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) ;
- sensibiliser les Ministres sur:
 - la signature du Mémoire d'entente portant création du F2BC ;
 - la ratification du Protocole instituant la CCBC ;
 - l'acquittement de la somme de 370 000USD pour la mise en place de l'unité de démarrage du F2BC ;
 - l'endossement de la requête readiness Fonds Bleu pour le Bassin du Congo soumis au Fonds vert pour le Climat ;
 - la désignation d'un Point focal Fonds Bleu pour le Bassin du Congo au sein du Ministère ayant en charge la question relative à la CCBC et au F2BC ;
 - la poursuite de l'identification des projets pays à inscrire dans le plan d'investissement du F2BC.

3. Résultats attendus

Les résultats suivants sont attendus :

- le projet de Statuts de la CCBC est examiné et adopté par les Ministres;
- la question du financement de 1,5 milliards de dollars annoncé à Glasgow est abordée et des actions à mener pour la mise à disposition de ces fonds sont identifiées par les Ministres ;



- les Ministres sont informés des actions menées par la Francophonie en faveur de la CCBC et du F2BC ;
- les Ministres sont informés sur le Mémoire portant sur la séquestration et la compensation carbone dans les Etats membres du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo signé entre la Commission Climat du Bassin du Congo et la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) ;
- les Ministres sont sensibilisés sur la nécessité de procéder à :
 - la signature du Mémoire d'entente portant création du F2BC ;
 - la ratification du Protocole instituant la CCBC ;
 - l'acquittement de la somme de 370000USD pour la mise en place de l'unité de démarrage du F2BC ;
 - l'endossement de la requête readiness Fonds Bleu pour le Bassin du Congo soumis au Fonds vert pour le Climat ;
 - la désignation d'un Point focal Fonds Bleu pour le Bassin du Congo au sein du Ministère ayant en charge la question relative à la CCBC et au F2BC ;
 - la poursuite de l'identification des projets pays à inscrire dans le plan d'investissement du F2BC.

4. Participants

- ❖ Les Ministres des pays de la CCBC ;
- ❖ Les représentants des Ministères du Gouvernement de la République du Congo et des autres pays de la CCBC ;
- ❖ les représentations diplomatiques (Vatican, Allemagne, USA, France, Royaume Uni, les 17 pays de la CCBC...) ;
- ❖ les partenaires techniques et financiers (4C Maroc, UE, PNUD, BAD, BM, UNESCO, OIC, PAM, Fondation Brazzaville, E&Y, Banque Postale du Congo, FAO, CAFI, OIF, IFDD, ROSCEVAC, RECEIAC ...) ;
- ❖ les représentants des organisations internationales, régionales et sous-régionales ainsi que des ONG (CUA, CEA, CCRS, CEEAC, CEMAC, Communauté de l'Afrique de l'Est, CICOS, COMIFAC, CEFDHAC, CAPC-AC, REPALEAC, Eveil d'Afrique...) ;
- ❖ les représentants de la Coordination technique de la CCBC ;
- ❖ les Points focaux Fonds Bleu des pays de la CCBC ;
- ❖ les représentants de la société civile ;
- ❖ Les représentants du secteur privé ;
- ❖ les représentants des populations autochtones.



5. Calendrier et déroulement

La réunion se tiendra du 17 au 19 mai 2022 en présentiel à Brazzaville en République du Congo.

Un lien de connexion sera disponible pour les participants qui souhaiteront y prendre part à distance.

La réunion pourra également être suivie en live stream et un lien sera mis à disposition à cet effet.

Les journées du 17 et 18 mai 2022 seront consacrées à la session des Experts.

La journée du 19 mai 2022 sera consacrée à la réunion des Ministres.

6. Financement

La réunion sera financée conjointement par le Gouvernement de la République du Congo et la représentation du PNUD au Congo.